

## **Avis important concernant l'Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2021**

### **Proposition modifiée du Conseil d'administration concernant la distribution d'un dividende et retrait des propositions concernant la décharge et l'approbation de la rémunération variable du Directoire; Rapport de rémunération 2020 actualisé.**

Chers actionnaires,

Le 18 mars 2021, Credit Suisse Group AG a publié l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire de cette année. En raison des récents développements significatifs concernant le Hedge Fund basé aux États-Unis, le Conseil d'administration a décidé de modifier sa proposition concernant la distribution d'un dividende (point 3 de l'ordre du jour). Le Conseil d'administration propose désormais une distribution d'un dividende total ordinaire réduit de CHF 0.10 brut par action nominative, provenant pour moitié du bénéfice résultant du bilan et pour moitié des réserves issues d'apports en capital.

De plus, en raison des récents développements, le Conseil d'administration a décidé de retirer sa proposition concernant le point 2 de l'ordre du jour (décharge); le Conseil d'administration se réserve le droit de proposer ultérieurement l'octroi de la décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2020.

Aussi, le Conseil d'administration a décidé de retirer ses propositions concernant les points 6.2.1 et 6.2.3 de l'ordre du jour (approbation de la rémunération incitative variable du Directoire).

Les points 6.2.1 et 6.2.3 de l'ordre du jour, ainsi que les votes correspondants, ne sont donc plus pertinents.

Le rapport de rémunération 2020 a été mis à jour, et au point 1.1 de l'ordre du jour, le rapport de rémunération actualisé sera désormais soumis à un vote consultatif.

Toutes les autres propositions du Conseil d'administration restent inchangées.

La version révisée de l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire et le rapport de rémunération actualisé sont disponibles sur notre site internet à l'adresse [credit-suisse.com/agm](https://credit-suisse.com/agm).

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Zurich, le 6 avril 2021

Pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'U. Rohner', written in a cursive style.

Urs Rohner  
Président

### **Remarque: Information pour donner des instructions au représentant indépendant**

Pour donner procuration et des instructions au représentant indépendant, les actionnaires doivent utiliser le formulaire joint à l'invitation originale du 18 mars 2021. Les actionnaires peuvent également utiliser le portail des actionnaires à l'adresse [www.gvmanager.ch/csg](https://www.gvmanager.ch/csg) pour donner procuration et des instructions au représentant indépendant. De plus amples informations se trouvent dans l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire.

Les actionnaires qui ont déjà donné des instructions au représentant indépendant et qui ne souhaitent pas les modifier n'ont pas besoin d'entreprendre quoi que ce soit. Les instructions relatives aux points 2 de l'ordre du jour (Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire), 6.2.1 (Rémunération incitative variable à court terme (STI)) et 6.2.3 (Rémunération incitative variable à long terme (LTI)) sont désormais sans objet et ne seront pas prises en compte. Les instructions relatives aux points 1.1 de l'ordre du jour (Rapport de rémunération 2020) et 3 (Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital) seront traitées comme des instructions relatives aux propositions ou recommandations révisées du Conseil d'administration conformément à l'invitation révisée.

Les actionnaires qui ont déjà donné des instructions au représentant indépendant et qui souhaitent les modifier peuvent changer leurs instructions en demandant un nouveau formulaire ou de nouvelles données d'accès personnelles au portail des actionnaires jusqu'au 21 avril 2021 à Credit Suisse Group AG, Registre des actions RXS, 8070 Zurich, Suisse ([share.register@credit-suisse.com](mailto:share.register@credit-suisse.com), +41 44 332 02 02), et donner au représentant indépendant des nouvelles instructions jusqu'au mardi 27 avril 2021.

Si un actionnaire donne des instructions aussi bien par le biais du portail des actionnaires que par écrit, uniquement la dernière instruction fournie sera prise en compte.